

**Procès-Verbal
du Conseil Municipal
du lundi 31 mai 2021**

CONSEIL DES SAGES®

Madame le Maire accueille les membres du Conseil des Sages® venus se présenter au Conseil Municipal et exposer les projets de leurs commissions; elle leur souhaite la bienvenue au nom de tout le Conseil Municipal.

Madame le Maire précise que certains axes de travail leur ont été confiés en plus de ceux qu'ils ont proposés. Cependant, la crise sanitaire du Covid-19 n'a pas encore permis les rassemblements et les actions.

[Information complémentaire sur la composition du Conseil des Sages®

Le Conseil des Sages est composé de 10 membres retraités :

<i>M. TREARD</i>	<i>Président</i>
<i>M. LASSAIRE</i>	<i>Vice-Président</i>
<i>Mme VILLATEAU</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>Mme PODEVIN</i>	<i>Secrétaire Adjointe</i>
<i>Mme CHIRON</i>	
<i>Mme GEILLE (excusée)</i>	
<i>M. GREMILLON (excusé)</i>	
<i>Mme MAROT</i>	
<i>M. PAILLOU</i>	
<i>Mme PEQUIN]</i>	

Elle donne la parole à Monsieur TREARD.

Monsieur TREARD ainsi que les membres du Conseil des Sages se présentent chacun leur tour, puis Monsieur TREARD informe que trois commissions ont été constituées :

- Mobilité
- Solidarité – Citoyenneté
- Patrimoine

Commission « mobilités »

Monsieur TREARD expose que l'intérêt de cette commission, suggérée par Madame le Maire, est d'avoir un regard citoyen sur la ville, pour les deux roues, les voitures et les piétons.

Il remercie Madame le Maire d'appuyer le Conseil des Sages® dans cette démarche et espère que les élus seront également à l'écoute de ce qui sera proposé.

Commission « patrimoine »

Monsieur LASSAIRE informe que deux propositions ont été faites :

- la création et la mise en vente de 3 séries d'enveloppes illustrées avec une photo de Pouzauges et les logos Petite Cité de Caractère et Station Verte ;
Monsieur LASSAIRE pense que ces enveloppes seraient une bonne publicité pour Pouzauges et qu'il est important de faire vivre ces deux logos qui sont un honneur pour la ville

- la réalisation d'un calendrier décidé par le Conseil des Sages® et validé par Madame le Maire la crise sanitaire n'ayant pas permis beaucoup de réunions, tout reste à faire (définition de la forme, du style....)

Il remercie Madame le Maire pour sa présence assez fréquente aux réunions et Madame FIORI pour sa présence permanente et ses nombreux conseils.

Commission « Solidarité-Citoyenneté »

Madame PODEVIN informe de la mise en place d'un pédibus, cette semaine (31 mai-4 juin), dans le cadre de la semaine de la mobilité.

La commission étudiera également la mise en place du dispositif « Voisins bienveillants ».

Monsieur TREARD précise que les membres du Conseil des Sages sont à l'écoute du Maire et des élus pour les aider dans ce mandat et adresse ses remerciements à tous.

Monsieur PAILLOU informe que cette première journée pédibus était bien organisée et s'est très bien passée ; les enfants étaient disciplinés.

Monsieur TREARD espère qu'il y aura de plus en plus de participants.

Madame PODEVIN espère plus d'investissement des parents.

Monsieur GUILLOTEAU, Adjoint au Maire en charge de l'enfance, la jeunesse et les affaires scolaires, remercie le Conseil des Sages® pour sa participation au pédibus dans le cadre du défi mobilités organisé par la Communauté de Communes et mis en place par la Ville. Il reconnaît que pour pérenniser cette action à la rentrée, il sera nécessaire d'avoir plus d'accompagnants.

Monsieur PERROTIN, Conseiller Municipal délégué, en charge notamment des mobilités, remercie également le Conseil des Sages® pour son implication dans cette action et ajoute qu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

Messieurs GUILLOTEAU et PERROTIN remercient également les agents communaux qui ont œuvré à l'organisation de cette action.

Madame le Maire remercie le Conseil des Sages® de sa présence et pour ses actions à venir, en les assurant de sa confiance et celle des élus municipaux.

Monsieur BALLAY suggère une idée quant à une réflexion sur le nom de futures rues. Il pense qu'il serait intéressant que le Conseil des Sages® puisse établir une liste de personnes qui ont marqué Pouzauges.

JURÉS D'ASSISES

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort des Jurés d'Assises parmi la population inscrite sur la liste électorale de la Commune.

Présents

Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, M P. LE MOING, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme S. BERTEL, M F. RABAUD, M A. PERROTIN, M C. PRIOU, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPAULT, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU

Excusés

M A. DIAS COUTO
M L. CAILLAUD

Procuration à
"

Mme M. DEVANNE
M J. BALLAY

Absente

Mme V. SAADÉ

Secrétaire : M. JM BEAUFFRETON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 19 avril 2021

Monsieur BALLAY regrette que l'appréciation ne soit pas toujours la même à la lecture que lorsque les choses sont dites en séance. Tous les élus ont pour objectif d'assurer au mieux leur rôle et parfois cela n'est pas ressenti dans la rédaction. Il précise cependant être d'accord avec le résumé des échanges tenus.

Madame le Maire répond que le Procès-Verbal reprend ce qui est dit en séance. Elle rappelle que la rédaction est faite par les services et précise qu'une attention particulière est portée sur la neutralité dans la retranscription des propos.

Monsieur BALLAY répond qu'il n'est pas question de juger le personnel mais d'exprimer un ressenti.

Madame le Maire rappelle que tout n'est pas noté dans le compte-rendu et que l'on relate ce qui est dit.

Monsieur DOLÉ précise qu'il s'agit d'un procès-verbal et non d'un compte-rendu : « ce n'est pas la même chose ».

Madame le Maire confirme qu'elle parlait bien du procès-verbal.

Le Procès-Verbal de la séance du lundi 19 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

1- Ateliers multisports – Remboursement partiel des adhésions 2020-2021

Par délibération n°CM100711 du 10 juillet 2017, le Conseil Municipal a mis en place des ateliers multisports à partir de septembre 2017 et a fixé la participation financière des familles à 45,00 € par enfant.

Les confinements successifs liés à la crise sanitaire Covid-19 ont profondément bousculé le calendrier des ateliers tout au long de la saison. Les mauvaises conditions météorologiques ont également empêché l'organisation de plusieurs séances prévues en extérieur en raison de l'indisponibilité des équipements sportifs.

Pour la saison 2020-2021, ce sont 47 enfants qui sont concernés, ce qui représente 45 familles. Il est proposé de rembourser les familles à hauteur de 15,00 € par enfant, pour cette même saison.

Délibération n°1 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le remboursement partiel des familles à hauteur de 15,00 € par enfant inscrit aux ateliers multisports, au titre la saison 2020/2021.

2- Indemnité de gardiennage des églises communales

Par courrier en date du 12 avril 2021, la Préfecture de la Vendée a informé la Commune que le plafond indemnitaire applicable, pour l'année 2021, restait identique à celui de 2020, soit 479,86 € pour un gardien d'église résidant sur la commune.

Les années précédentes, le Conseil Municipal attribuait le montant du plafond autorisé.

19h46 – Arrivée de Madame VINCENT

Délibération n°2 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser, pour l'année 2021, le plafond autorisé de 479,86 €, soit une indemnité totale de 959,72 € pour le gardiennage des deux églises : Saint-Jacques et Notre-Dame du Vieux-Pouzauges.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

3, 4, 5– Programmes de mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi de subventions

Par délibération n° CM14122020-09 du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a confirmé et complété ses programmes de subventions destinés à favoriser la restauration du patrimoine architectural.

Trois nouvelles demandes ont été présentées au titre de ces nouveaux programmes ; les travaux projetés ont été examinés en commission Urbanisme - Environnement - Développement Durable et étudiés par Madame GUILLEMAUT, Architecte du patrimoine.

Ces projets sont conformes aux règlements de subventions votés par le Conseil.

Demandes déposées au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d'enduit traditionnel, menuiseries, ouvertures bois, réfection de toiture

Demandeur	Lieu des travaux	Périmètre d'intervention	Nature des travaux	Coût des travaux	Montant de la subvention
SCI OLYS	1 bis place de l'Hôtel de Ville	Centre historique	Toiture, Menuiseries	14 822,16 € TTC	30 % sur un maximum de 15 000,00 € HT ou TTC soit 4 446,65 €

Demandes déposées au titre du programme de travaux de rénovation et de réhabilitation de vitrines et enseignes

Demandeur	Lieu des travaux	Périmètre d'intervention	Nature des travaux	Coût des travaux	Montant de la subvention
SCI OLYS	1 place de l'Hôtel de Ville	Centre historique	Vitrine	4 075,95 € TTC	50 % sur un montant compris entre 4 000,00 € et 10 000,00 € HT ou TTC soit 2 037,97 €

Demandes déposées au titre du programme de travaux de restauration, construction, reconstruction de murs en pierres de pays

Demandeur	Lieu des travaux	Périmètre d'intervention	Nature des travaux	Coût des travaux	Montant de la subvention
M. Thierry TRICOIRE	28 rue Ferchaud de Réaumur	Mur répertorié	Restauration	3 899,50 € TTC	40 % sur un maximum de 15 000,00 € HT ou TTC soit 1 559,80 €

Délibération n°3 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le versement d'une subvention de 4 446,65 €, à la SCI OLYS, au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d'enduit traditionnel, menuiseries, ouvertures bois, réfection de toiture, pour les travaux de toiture et menuiseries de l'immeuble situé 1 bis place de l'Hôtel de Ville.

Délibération n°4 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le versement d'une subvention de 2 037,97 €, à la SCI OLYS, au titre du programme de travaux de rénovation et de réhabilitation de vitrines et enseignes, pour les travaux de vitrine de l'immeuble situé 1 place de l'Hôtel de Ville.

Délibération n°5 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le versement d'une subvention de 1 559,80 €, à Monsieur Thierry TRICOIRE, au titre du programme de travaux de restauration, construction, reconstruction de murs en pierre de Pays, pour la restauration du mur situé 28 rue Ferchaud de Réaumur.

Madame le Maire précise que des ganivelles avaient été placées au niveau de ce mur car il y avait un risque et beaucoup de passages d'enfants. Le nouveau propriétaire souhaitait supprimer l'arcade apparente, cependant cette subvention lui a permis de la garder.

LOGEMENT

6- Programme Eco-PASS – Octroi d'une aide financière

Par délibération n° CM15032021-16 du 15 mars 2021, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre son engagement, aux côtés du Conseil Départemental, dans le cadre du programme Eco-PASS.

Pour mémoire, le Département dispose d'un programme finançant exclusivement l'acquisition de logements anciens suivie de travaux d'améliorations énergétiques, selon un certain nombre de critères (éligibilité au prêt à taux 0 %, construction avant 1990, occupation en résidence principale, ...).

Le Département attribue une aide forfaitaire de 1 500,00 € subordonnée à l'octroi, par la Commune, d'une aide du même montant.

Par courrier en date du 3 mai 2021, l'ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement et de l'Energie de la Vendée), instructeur pour le compte du Département, a adressé à la Commune un dossier éligible à cette aide financière. Il s'agit de :

Nom	Adresse	Participation départementale	Participation communale
Madame Marion GUINAUDEAU	21 rue du Bois de la Folie	1 500,00 €	1 500,00 €

Madame le Maire rappelle qu'il s'agit d'une aide dans la continuité du programme Eco-PASS (*auquel le Conseil Municipal a décidé de renouveler son adhésion en mars 2021*). Elle rappelle qu'outre les aides pour les logements en ville, il y en a aussi pour les constructions dans les lotissements communaux.

Délibération n°6 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le versement d'une aide financière de 1 500,00 € à Madame GUINAUDEAU, afin de soutenir son acquisition immobilière et ses travaux d'amélioration énergétique.

Informations sur les commandes, marchés et décisions

en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Commandes et marchés publics

Objet	Entreprise	Montant TTC
Bungalow Lac de l'Espérance	VENDEE LOCATION – VLOK Les Herbiers	687,74 €
Changement d'un vitrage endommagé école Jules Verne	DUBOIS VERANDAS MENUISERIE SARL La Caillière-Saint-Hilaire	444,94 €
Pièces pour jeux rue des lilas	EXTEBOIS Bressuire	914,40 €
Allées en pavés granit jardin 24 place de l'Eglise	BOCARENO Pouzauges	15 819,62 €
Concert avec « Les Bardes du Bocage » Fête de la Musique du 27 août 2021 (report du 18 juin)	BOCAMUSIQUE Terves	500,00 €
Mobilier Remparts	UGAP Marne-la-Vallée	41 756,15 €
2 panneaux pour communication sur projet des Ournais	IMPRIMERIE LIAIGRE SARL Les Herbiers	466,80 €
Concert Chorale Amazin'Gospel à l'église Saint-Jacques le 18 décembre 2021	AMAZIN'GOSPEL Nantes	1 255,00 €
2 concerts Fête de la Musique du 27 août (report 18 juin)	HAMMERCHMIDT BERTRAND Bournezeau	400,00 €
Animations du 13 juillet 2021 (rodéo mécanique, looping, punching ball)	EN'TRAIN Paris 8 ^e	1 292,40 €

Ecrans et divers matériels informatiques Mairie	PAVEO INFORMATIQUE Pouzauges	520,60 €
Vêtements de travail Services Techniques	FRANCE PROTECT Champforgeuil	459,48 €
Matériel informatique service Accueil	PAVEO INFORMATIQUE Pouzauges	1 411,88 €
Porte placard logement Dolto	GEDIMAT LESIMPLE Les Sorinières	1 113,55 €
Support jeux "Escape your life"	DESLANDES MOREAU Le Boupère	903,16 €
Réfection arrosage stade Jacques Chartier	AQUATICAL Haute-Goulaine	43 371,70 €
Forage stade Jacques Chartier	MORAND FORAGES Saint-André-Goule d'Oie	5 316,96 €
Abonnement un an en formule PRO+ - Accueil RDV CNI	RDV360-WANTED MANIA SAS Rennes	598,80 €
Pose décorations estivales en ville	VENDEE LOCATION – VLOK Les Herbiers	827,59 €
Regarnissage terrain synthétique stade André Jacob	EFFIVERT Sèvremoine	4 680,00 €
Entretien terrain d'entraînement stade André Jacob	EFFIVERT Sèvremoine	1 416,00 €
Petites fournitures service Bâtiments	WURTH FRANCE SA Erstein	403,28 €
Marché n°2021202106 - Jeu d'enquête mobile autonome / Lot n°1 – 1 000 box jeu d'enquête	ESCAPE YOUR LIFE EURL Nantes	22 055,00 €
Atelier DJ les 22 et 23 juillet 2021 + atelier MAO les 17 et 18 août 2021 à l'Espace Jeunes	DEMARQUET NELLY Quincy-Sous-Sénart	760,00 €
Fournitures administratives (papier A4 et A3)	VERRIER MAJUSCULE Les Herbiers	1 641,60 €
Remplacement des douches stade Jacques Chartier	SCES SARL Pouzauges	8 940,00 €

Madame le Maire lève la séance à 19h56